

# LISTE JEAN FAVROT

## DES RACINES ET DES AILES POUR TALLOIRES !



## PROGRAMME

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Talloiriens,

Le 9 mars prochain vous élierez notre Conseil Municipal.

Lors du dernier mandat, durant 7 ans, nous avons mené de nombreuses actions pour acquérir au regard de l'avenir une certaine maîtrise de notre territoire communal afin de nous permettre de préserver son caractère unique : ses racines. Celles-ci nous permettent aujourd'hui d'offrir des perspectives saines au point de vue financier, riches en matière de foncier, prometteuses en ce qui concerne notre cadre de vie.

Avec mon équipe, renouvelée largement, nous souhaitons vous proposer un programme qui enrichisse et amplifie le bonheur de vivre à Talloires. Un programme qui, tout en s'inscrivant dans le confortement de nos racines, nous permette aussi de donner des ailes à Talloires.

### Voici les grands axes de nos propositions :

- ◆ **Préserver notre territoire** en mobilisant l'attention et l'engagement de tous. Aussi bien en ce qui concerne la poursuite de la révision du plan local d'urbanisme, que l'entretien indispensable de notre paysage et des lieux publics.
- ◆ **Valoriser notre patrimoine.** Les importantes réserves foncières réalisées nécessitent de mettre en place les actions concernant les équipements communaux qui en découlent. Il faut harmoniser et optimiser l'utilisation des bâtiments communaux.
- ◆ **Agir pour le développement durable, au niveau communal,** en travaillant sur des actions thématiques telles que les économies d'énergie, la gestion des espaces verts, les transports et déplacements, la création d'emploi, le logement.
- ◆ **Maintenir un développement qualitatif et innovant** sur le plan économique, touristique, commercial et artisanal. Il doit être à l'échelle et à l'image de notre village.
- ◆ **Soutenir l'activité agricole et pastorale "à tout prix"** tant elle est nécessaire au maintien de la qualité et à la sécurité de notre cadre de vie.
- ◆ **Encourager les initiatives des associations** pour le développement de la vie de village et l'animation de nos hameaux.

Pour que ce programme se réalise dans les meilleures conditions, et sans aventure financière, notre équipe est prête à s'investir totalement, en y mettant tout son enthousiasme, son expérience et ses compétences.

Avec la communauté de communes de la TOURNETTE et dans le cadre du bassin Annécien nous allons ensemble, à travers ce programme, agir pour préserver notre qualité de vie et notre bonheur de vivre, en donnant des ailes à Talloires, si fière de ses racines.

Jean Favrot

# LE CADRE DE VIE

## PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE PASSE PAR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE.

**Depuis toujours chaque Talloirien est attaché à son cadre de vie et c'est donc un impératif de tout faire pour le préserver. Ce sera notre objectif central au cours des 6 prochaines années.**

### La vision de la commune à 15 ans doit inspirer nos actions.

Le territoire de Talloires est le patrimoine commun de chaque Talloirien. La commune en est le gestionnaire et le garant. Son rôle, selon la loi, est d'aménager le cadre de vie, d'assurer des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transport répondant à la diversité des besoins et des ressources de chacun, de gérer le sol de façon économe, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages. C'est la raison d'être du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce rôle, la commune de Talloires, l'assure au travers de la Communauté de Communes de la Tournette, avec les 50 autres communes du grand bassin Annécien (qui va de Faverges à Cruseilles en incluant les bords du lac, le pays de Filière, la communauté de communes de Fier et Usse) au travers d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en cours d'élaboration depuis 2 ans.

Le SCOT résulte d'un projet de territoire intercommunal, projet de développement maîtrisé à échéance de 15 ans, cohérent et équilibré. Pourquoi élaborer un SCOT ? Parce que certains enjeux et projets (habitat/logement, économie, agriculture, environnement, transports, commerce...) dépassent le niveau communal, et qu'il faut décider ensemble des grands principes pour harmoniser les politiques d'aménagements des communes et des intercommunalités. Le SCOT n'est pas un super PLU ; il ne peut déterminer l'utilisation du sol parcelle par parcelle (sauf pour les espaces à protéger). Il donne les orientations générales, et ne se substitue nullement au Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui devra être en harmonie avec lui.

Nous pensons que notre expérience, notre connaissance du

dossier et les habitudes de travail avec les élus des autres communes sont un atout pour Talloires.

### La situation actuelle de la révision du PLU

Le travail fait avec les services de l'État, les associations de défense de l'environnement d'une part et la réflexion que nous avons largement partagée avec tous les Talloiriens qui l'ont souhaité d'autre part nous ont amené à préparer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dont les lignes principales constituent les engagements de notre vision de l'avenir :

- ◆ Un développement maîtrisé de l'urbanisation (1 % par an d'augmentation de la population au maximum).
- ◆ Cette urbanisation doit se faire d'une part en comblant les dents creuses, c'est-à-dire les terrains non encore construits dans les zones urbanisées, et d'autre part par le renforcement de l'urbanisation autour des pôles urbanisés, c'est-à-dire le bourg et les différents hameaux en fonction des potentialités.
- ◆ Maintenir le même pourcentage du territoire en zone naturelle.
- ◆ Optimiser l'usage du sol car avec la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain), une chose est sûre : le mitage de l'espace c'est fini ! Il faut désormais favoriser la construction de grosses maisons de pays avec plusieurs logements, s'orienter vers l'habitat groupé.
- ◆ Étudier ou repenser la circulation dans les hameaux.
- ◆ La circulation piétonne entre les hameaux et aussi avec le bourg.
- ◆ Avoir un règlement du PLU permettant les économies d'énergie et encourageant l'intégration dans les bâtiments des technologies modernes.
- ◆ Sauvegarder le patrimoine bâti jugé remarquable.
- ◆ Préserver les écosystèmes, les espaces verts, sites et paysages naturels ou urbains qui sont les caractéristiques et la chance de Talloires

Nous appliquerons ces principes pour l'élaboration du PLU.

## UN ENVIRONNEMENT DURABLE, POUR UN AVENIR DE QUALITÉ.

### Notre volonté : gérer notre patrimoine d'une gestion dynamique.

La commune de Talloires possède plus de 10 000 m<sup>2</sup> couverts de bâtiments, plus de 60 km de réseaux routiers, plus de 50 km de réseaux d'eau. Elle gère et s'occupe directement de ses bâtiments, de ses routes et de son réseau d'eau. Elle a mis en commun avec les autres communes de l'intercommunalité la gestion et l'entretien de son réseau électrique, de ses eaux pluviales, de ses égouts, de ses déchets...

Voici les actions que nous proposons :

### Les bâtiments : harmoniser et optimiser notre patrimoine.

- ◆ Accentuer l'entretien régulier des bâtiments, avec une attention particulière pour le patrimoine culturel bâti.
- ◆ Poursuivre une gestion dynamique du patrimoine : réorganiser nos bâtiments en pensant à leur utilisation permanente, est rationnelle, est optimiser les revenus issus de ces bâtiments.

**Énergies classiques : économiser, penser et agir différemment.**

- ◆ Réduire de 50 % la consommation électrique de l'éclairage public par le remplacement des ampoules traditionnelles.
- ◆ Intégrer systématiquement les nouvelles formes d'énergie solaire ou géothermique, réviser les installations actuelles pour faire des économies d'énergie avec de nouveaux matériels (ex : le remplacement de la chaudière de la mairie a permis d'économiser 50 % de fuel).
- ◆ Mettre en place, en particulier dans le PLU, les outils pour favoriser les constructions économes en énergie.

**Fleurissement et espaces verts : faire chanter les couleurs.**

- ◆ Généralisation d'un fleurissement trois saisons (printemps, été, automne) dans tous les hameaux, avec l'accent sur la mise en valeur de certains points typiques...

**Les rues : poursuivre leur entretien avec de nouveaux moyens.**

- ◆ Plan de balayage effectué dans les hameaux et le bourg grâce aux moyens mis en place avec la communauté de communes de La Tournette.

**Tri sélectif : une orientation qualitative.**

- ◆ Nous allons enterrer les conteneurs à verre chaque fois que nécessaire. La déchetterie de Menthon-Saint-Bernard va rentrer en service au printemps prochain grâce au travail des communes au sein de l'intercommunalité depuis des années.

**La forêt : un véritable lieu de vies.**

- ◆ 500 ha de bois : la forêt est un capital dont l'exploitation dégage des résultats qui sont réinvestis en totalité dans la forêt et la réhabilitation de la route forestière.
- ◆ C'est aussi un lieu de ballades et le territoire des chasseurs. Ils contribuent à la gestion de l'environnement, en

adoptant un mode de gestion réfléchi pour le maintien des espèces. Nous nous engageons à ne pas établir de droit de chasse, contrairement à beaucoup d'autres communes.

**Développer les voies piétonnes pour créer des rapprochements.**

- ◆ La piste cyclable va permettre la réalisation d'un cheminement piéton le long du lac du bourg de Talloires à Doussard et du Thoron à Menthon. Nous profiterons de cette réalisation pour mettre en souterrain les réseaux aériens. La liaison Talloires-Angon va faire l'objet d'un soin particulier compte tenu de son rôle important dans l'aménagement du bord de lac et du lien à créer entre le bourg et la presqu'île d'Angon.
- ◆ Nous avons recensé les chemins ruraux entre les hameaux et entre le bourg et les hameaux. Nous les ouvrirons de nouveau aux piétons, chaque fois que cela sera utile.

**Eau : les sources comme alimentation principale.**

La commune s'est dotée d'un schéma de travail pour les 15 ans à venir. Les objectifs pour les 6 années à venir sont une meilleure utilisation des sources communales, et l'amélioration de l'efficacité du réseau. A terme, l'alimentation de l'ensemble de la commune sera assurée par les sources pendant 9 mois sur 12, ce qui permettra de réduire le pompage du lac.

**Réseaux électriques, téléphoniques, eaux pluviales : Objectif, enterrer !**

L'état général des routes communales, généralement bon, comportera des réfections complètes ou régulières. Pour l'électricité, téléphone, et les eaux pluviales, la politique communale demeurera la même : mettre les réseaux en souterrain en zones denses. Des réalisations seront possibles, par exemple dans chaque zone en extension d'urbanisme, grâce à la participation financière pour voies et réseaux (PVR) qui est payée par ceux qui construisent.



## LES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DOIVENT SE FAIRE PAR SECTEUR.

### LE BOURG

**Les enjeux :** nous observons une diminution du nombre d'habitants principaux et une augmentation des résidents secondaires. Ceci est la conséquence de l'augmentation du coût du foncier. Il est donc nécessaire de conforter la population permanente du centre du village.

**Notre réponse :** Nous proposons la réalisation sur les terrains des tennis d'une opération immobilière sur laquelle la commune exigerait, en tant que propriétaire des terrains, que 10 % de la surface bâtie soit en logements aidés ; cela permettrait avec les 12 logements prévus au Vivier de disposer de 17 nouveaux logements pour les jeunes voulant s'installer à Talloires. Le projet sur Beau Site et les Prés du Lac va permettre un nouvel essor du tourisme à Talloires et créer des emplois. En tout état de cause le bourg doit être préservé dans son caractère actuel.

**Le projet d'aménagement du bourg va être poursuivi. L'esprit c'est de faire un village où le piéton est prioritaire : tout doit être fait pour favoriser la promenade.** Trois phases sont prévues.

#### ◆ L'entrée du village.

Large ouverture sur le village du parking de la mairie (en arasant la butte) pour inciter les gens à y stationner, et pour une amélioration qualitative.

Création du côté école d'un cheminement piéton en légère surélévation de l'école au centre du village, avec une mise en valeur de l'entrée de Talloires (rond-point).

Réalisation d'une véritable place, du café de la place à la poste, autour des commerces. L'idée est que cette place puisse prendre des aspects différents en fonction de la saison.

#### ◆ Le parking Jean Excoffier/Clos du Moine.

Il a actuellement une fonction importante dans la vie du village, et l'aménagement devra être mené dans le temps.

D'ici là, nous améliorerons ce secteur par une végétalisation à base d'arbres (platanes, tilleuls...).

#### ◆ Le port.

Il est déjà bien avancé. L'achèvement de cette zone comprend le transfert des toilettes dans le secteur du chalet du jeu de boules, ainsi que le revêtement derrière le plan de mise à l'eau.

#### Un parking souterrain

La création d'un parking souterrain sous les tennis ou sous le parking Jean Excoffier au centre du village devra voir le jour pour régler les problèmes de stationnement. Cette solution devra être rationnelle et raisonnable en coûts.

#### Les bâtiments communaux

◆ L'église : les travaux de mises aux normes électriques sont en cours. Nous allons finaliser l'étude sur les travaux à réaliser avec les services des bâtiments de France et les entreprises. Nous nous engageons à réaliser dans le mandat les travaux nécessaires à sa sauvegarde.

◆ La cure (actuelle maison des associations) et maison des sœurs : des logements seront créés dans ces bâtiments, après une évaluation en cours.

#### Les travaux d'embellissement

◆ Les réseaux électriques et téléphoniques seront enterrés dans la dernière portion du village où cela n'a pas été fait, c'est-à-dire du chemin de la Colombière au Grimpillon, avec renforcement électrique.

#### Les cheminements piétons

◆ Le chemin du clos du Moine (au bas du parking) doit devenir une voie de liaison piétonne et être traité comme telle.

◆ Le chemin des Moines (au bord du lac) sera aménagé comme une promenade piétonne et consolidée

◆ Le chemin de la grotte aux Oiseaux est prévu d'être refait par le SILA. Il permettra de nouveau l'accès au Roc de Chère par le bas. Pour cet accès au Roc nous nous engageons également à faire un cheminement piéton entre le Grimpillon et le chemin après l'Oratoire.

### BALMETTES

C'est uniquement un lieu d'habitation dont le développement ne peut être envisagé avec la législation actuelle. Le PLU permettra d'envisager la réalisation d'un aménagement rationnel des voies de circulation. Balmettes sera relié à Angon par une voie piétonne sécurisée et par la piste cyclable.

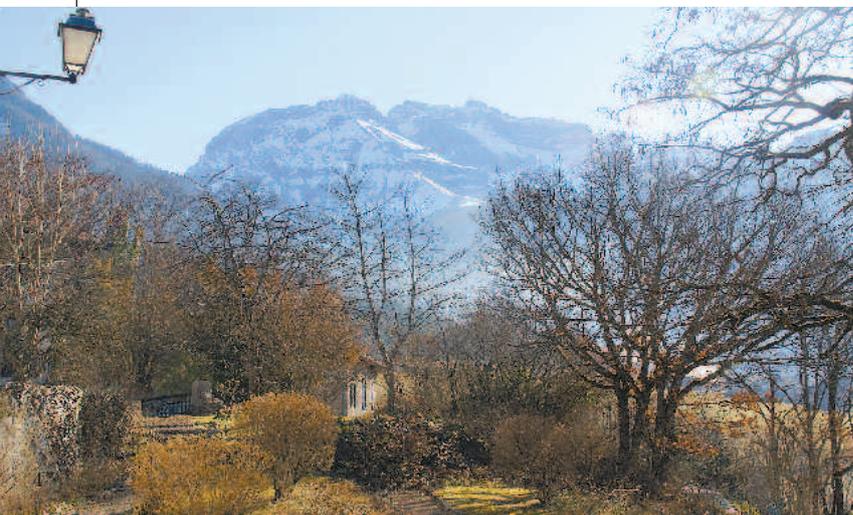
### ANGON

#### Les enjeux

◆ C'est le hameau où nous possédons le plus de foncier communal. Il existe un point noir : la route départementale qui génère une grande insécurité en même temps qu'elle partage le hameau en deux, le haut plus résidentiel, et le bas plus touristique et de loisirs.

#### Les projet

◆ Le hameau doit garder son caractère traditionnel et tout projet qui pourrait se développer sur la propriété de Monsieur CARLE devra prendre cette donnée en compte.



Sur la propriété Carle, il faut pouvoir redonner à la maison son caractère. Il faut par ailleurs que tout développement de la construction à Angon se fasse en harmonie avec l'existant, sans mélanger l'ancien et le nouveau. A Angon, tout sera fait avec une grande volonté d'économie du terrain.

◆ La partie d'Angon située entre la route et le lac. Nous proposons une zone de promenade et de loisirs. Cela comprendra un ensemble varié d'activités sportives traditionnelles (les tennis, minigolf, jeu de boules, jeux pour enfants...). et pourra en accueillir d'autres. Les chalets refaits au port des américains accueilleront des prestataires de sport. Les bâtiments actuels du restaurant seront inclus dans ces projets. La promenade piétonne sera la plus proche possible du lac. Notre volonté est que toute cette zone soit piétonne. Il faudra donc prévoir des parkings.

Enfin et si c'est leur volonté nous envisagerons avec les campings une restructuration de leur implantation. De toute façon nous essaierons d'être convaincants.

L'embarcadère d'Angon devra, enfin, être refait dans le cadre de l'aménagement de la zone : il sera confié au Syndicat du lac l'Anney (SILA) dans le cadre de ses responsabilités.

### L'aménagement de la départementale pour plus de sécurité

◆ Le problème de la liaison entre la zone de loisir et le hameau sera à résoudre en même temps que la sécurisation de la route départementale. La piste cyclable apportera en partie la solution en séparant la zone automobile et la zone piétonne, mais aussi l'aménagement des carrefours nord et sud devra faire ralentir les automobilistes. Nous prendrons des mesures avant cet été pour ralentir les véhicules et sécuriser la circulation piétonne le long de la départementale de la plage à la hauteur de la maison Curtenaz : barrières bois pour donner une impression de rétrécissement de la voie et protéger les piétons, séparation de la voie en deux par des balises.

### LES GRANGES

Ce petit hameau est l'exemple même d'une réalisation réussie. Il doit être préservé. Le problème principal est celui de la vitesse de circulation, qu'il faudra réduire.

### PERROIX

#### Les enjeux

◆ Un petit confortement du hameau est encore possible. La récente augmentation de la population et le développement du parapente doivent participer à l'harmonie du lieu. C'est, avec Angon, une zone où nous avons demandé à l'urbaniste chargé du PLU une étude plus détaillée en ce sens.

#### Les projets

◆ L'activité parapente est importante. Il faut l'organiser en créant des parkings ainsi qu'une zone d'activité dédiée au parapente dont l'architecture devra être particulièrement étudiée.

◆ Le plan de circulation doit être revu. Nous proposons la création d'un rond point au niveau de la route du golf et la création d'une voie nouvelle qui rejoindrait depuis là le chemin de la Fruitière. Le double sens des voies de circulation sera privilégié pour essayer de limiter la vitesse.

◆ L'aménagement des bacs de rétention d'eau devra être sécurisé par un comblement par des pierres (comme pour un grand puit perdu) si nous en obtenons, enfin, l'autorisation, ou alors par d'autres moyens esthétiques.

◆ Le chemin des Vignes qui va de Perroix à Ramponnet doit être refait et rendu praticable pour les piétons et les vélos.

### ECHARVINES

#### Les enjeux

◆ Des questions se posent pour l'extension du hameau dans le cadre du PLU : étendre la zone constructible en direction du club hippique ? Ou en direction de Menthon ?

#### Les projets

◆ L'aménagement du carrefour de la route du golf sera un élément de ralentissement de la vitesse de circulation et d'attention portée aux piétons. Le parking face à l'arrêt du bus scolaire sera aménagé.

◆ La circulation piétonne est trop dangereuse sur la départementale. Nous profiterons de l'aménagement cyclable pour proposer un cheminement piéton.

◆ La création d'un practice de golf sur la zone de Traversy sera de nouveau à l'ordre du jour malgré les difficultés.

### LE PLATEAU DE ST-GERMAIN (LA PIRRAZ, PONNAY, VEREL, LA SAUFFAZ ET ROVAGNY)

#### Les enjeux

◆ Le confortement des hameaux devra bien permettre au plateau de conserver son caractère rural. Il s'agira donc de "comblé les dents creuses" et se poser la question de la réunion des hameaux de Vérel et La Pirraz avec des limites plus franches, en évitant ainsi un mitage préjudiciable.

#### Les projets

◆ La fruitière de St-Germain ne sera pas vendue. Une solution "économique" a été trouvée pour son aménagement d'au moins 3 logements à loyers modérés. Ils seront prioritairement attribués à des jeunes de Talloires.

◆ La circulation sur la départementale est souvent importante. La mise en place de navettes pour le parcours aventure et les parapentistes sera réalisée quand des parkings seront créés en bas.

◆ La réfection de la route forestière sera poursuivie non pour que ce soit une route où le trafic est libre, mais au contraire pour que ce soit une route, pour l'exploitation des bois, où il fait bon se promener à pied ou en vélo.

◆ L'aménagement de l'école de St-Germain : améliorer l'accueil dans la salle de l'école, aménagements extérieurs de l'école et du centre Marceau Boa.

◆ L'église de St-Germain : poursuite du programme des travaux, et aménagement de toilettes publiques.

◆ Les chalets des Nantets : il s'agit d'un lieu magique acquis par la commune au cours du dernier mandat pour préserver l'alpage. La destination en chalets d'accueil de montagne sur le sentier de grande randonnée (GR) nous semble la bonne solution avec la possibilité de location aux Talloiriens qui le désiraient pour fêter des événements particuliers.

# LA VIE COMMUNALE

## ENRICHIR LA VIE LOCALE, C'EST ENRICHIR LA VIE.

### Construction d'une salle de sport.

Une salle de sports sera créée au Bourg, complémentaire aux activités, mais indépendante du projet d'Angon (orienté sport nature).

Elle servira aux différentes activités sportives locales et à l'école. Une salle de réunion pour les associations pourra être adjointe. Nous ferons de la réalisation de ce bâtiment un exemple en matière de normes environnementales.

### Des équipements pour les jeunes.

#### Pour les jeunes enfants

- ◆ Création de jeux pour enfants au sein d'espaces : au bourg, à Angon et sur le plateau de St Germain.
- ◆ Maintenir le bon niveau des activités de la crèche-halte garderie.
- ◆ Accroître le partenariat avec les Alériens et le développer pour favoriser l'accueil des enfants à partir de 6 ans pendant les vacances scolaires.

#### Pour les ados et pré-ados

- ◆ Création de points de rencontres autour d'équipements sportifs type Agorespace sur les trois plateaux de la commune : les bords du lac (Angon ou le Bourg), Perroix (programmé sur 2008) et St-Germain.

### Encourager davantage les initiatives et les aides aux associations.

Les associations, c'est la vie du village. Le socle existant des associations est très riche. Nous considérons que le rôle de la collectivité est de répondre "présent" à chaque initiative, dès lors qu'elle contribue à la vie locale en faveur du plus grand nombre. Nous intensifierons l'aide aux associations sur la base de ce qui est fait depuis des années (aide financière, matérielle et humaine)

### L'école : poursuivre les aménagements engagés.

- ◆ Périscolaire. Nous maintenons des plages actuelles d'accueil de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 15.
- ◆ Le travail entamé sur les infrastructures sera complété. Après la rénovation du bâtiment en 2006, les façades de l'école devront être achevées ainsi que les abords. La court sera restructurée : jeux, sols.

### Les anciens : favoriser le maintien à domicile

- ◆ Nous avons un objectif central : poursuivre l'aide au maintien des personnes âgées à domicile pour tous ceux qui le souhaitent (repas à domicile...) dans le cadre de la communauté de communes de la Tournette (CCT). L'appui à l'association "Les Cheveux Argentés" mérite d'être intensifié, tant leurs projets sont nombreux !

### Les transports : faire bouger les choses

**Création d'une navette inter hameaux** : dès cet été, nous lancerons pendant les congés scolaires une navette gratuite

qui reliera tous les hameaux, afin de faciliter l'accès à toutes les activités et à tous les lieux de la commune. Ce projet important servira à : diminuer la circulation, désengorger les parkings, faciliter le déplacement autonome des jeunes. Un bilan sera fait en fin de saison, les extensions possibles seront envisagées pendant les autres périodes scolaires. Nous devons travailler sur les navettes "parapentes", mais nous savons que celles-ci dépendent des possibilités de parking.

**Déplacement vers les villes voisines** : la compétence appartient au département. Nous nous engagerons fermement dans le cadre du SCOT à faire évoluer les choses, et à envisager de véritables changements (extension vers Doussard avec un bouclage du lac...). Nous intensifierons nos actions pour améliorer le quotidien auprès des autorités en charge du transport (amélioration des fréquences vers Annecy, passages le dimanche)

**Pour les transports scolaires** : la commune poursuivra son engagement qui commence dès la maternelle.

### Mettre la Culture et l'histoire à la portée de tous.

**Il existe un patrimoine culturel Talloirien** enraciné dans l'histoire de notre commune qu'il convient de populariser au profit de tous par des actions de toutes natures (mise en forme des témoignages des anciens...). Parallèlement nous comptons faciliter l'adhésion de la commune au réseau des villes d'art et d'histoire ou par l'association de Talloires aux manifestations qui vont marquer en 2010 le 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.

**L'action culturelle** doit aussi déborder dans un mouvement d'ouverture liée au caractère international du village, notamment pour les jeunes, avec des rendez vous culturels institutionnalisés ouverts avec les ressortissants européens (ex : journée ou semaine anglaise...) et des rapports plus étroits avec la Tufts University.

**Le retour à la vigne !** Nous souhaitons relancer le vignoble à Talloires, sur le mode associatif et pour le côté festif. Ce symbole de l'histoire agricole de notre commune doit retrouver sa place au cœur de quelques lieux.

**Les nouveaux équipements de la salle de cinéma** (scène sono...) permettront dorénavant une meilleure programmation d'événements et de spectacles, ce qui sera fait, soyez en sûrs !

**Bibliothèque.** Les initiatives de la bibliothèque seront encouragées.

**Jumelages.** La commune apportera son aide aux initiatives de l'association "La Cigogne" qui entretient la belle aventure du jumelage avec Ruelisheim depuis plus de 20 ans. D'autres formes de jumelage, par exemple avec des communes européennes de lacs alpins, ayant des intérêts et des spécificités communes, pourront être envisagées.

**Les Pyroconcerts de Talloires.** Nous sommes partenaires de cette manifestation importante du lac d'Annecy. Nous pensons qu'elle doit plus s'intégrer davantage à l'activité du village.

**Sécurité : prévention et actions**

**La police municipale :** nous souhaitons faire travailler nos policiers municipaux avec ceux des autres communes, et envisager ainsi une amélioration significative des surveillances de nuit grâce à la nouvelle loi sur les polices municipales.

**Les routes :** installation de panneaux d'information sur la vitesse dans des points sensibles (Angon, Perroix) qui indiqueront à titre préventif la vitesse réelle.

**La signalisation.** L'éclairage des passages piétons dans les zones à risques sera réalisé (avec alimentation par panneaux solaires), la signalétique au sol et des chemins sera rénovée. Pour chaque hameau une signalisation routière d'agglomération est envisagée.

**Les pompiers.** La caserne des pompiers se fixe définitivement à Talloires, grâce à l'acquisition en cours des bâtiments par le conseil général. Nous vous rappelons que le fonctionnement du centre de secours repose sur des volontaires : leur rôle est vital pour la disponibilité du service et génère des économies.

**Action sociale : La discrétion pour trouver des solutions sur mesure.**

Cette action se déroule dans le cadre du centre communal d'actions sociales : discrétion = efficacité.

**FORTIFIER LA VIE ECONOMIQUE POUR FORTIFIER L'AVENIR ET DONNER DES AILES A TALLOIRES.**

Talloires vit aussi grâce à son économie. La mutation importante de l'hébergement hôtelier, l'adaptation nécessaire des campings, l'évolution du commerce, sont des questions essentielles que la commune doit accompagner et/ou aider. Réussir la vie économique, c'est améliorer la vie des Talloiriens. S'engager dans le tourisme, c'est être au cœur même du développement durable !

**Le tourisme : Le moteur de notre développement durable.**

Notre politique en matière de tourisme repose sur trois lignes de conduite :

**Un office de tourisme pour le lac d'Annecy.** Les offices de tourisme du lac d'Annecy doivent se rassembler en une seule entité pour améliorer encore l'efficacité des actions de promotion. Talloires est un moteur de ce travail entamé il y a quelques années au sein de l'office de tourisme de pôle. Ce projet doit aboutir rapidement.

**Une évolution de la gestion des équipements de la commune consacrés au tourisme,** qui sont gérés par la société d'économie mixte (SAMETT).

**Les produits.** L'accès privilégié aux équipements pour les Talloiriens doit être enrichi.

◆ Une formule d'accès à plusieurs activités (plages, tennis, mini-golf...) à moindre coût sera proposée pour les 18-25 ans dès cet été.

◆ Il existe une carte "Avant-Saison" qui permet d'obtenir une réduction très importante sur l'utilisation des plages. Déjà plus de 200 personnes s'en servent. L'acquisition de cette carte sera encouragée auprès des Talloiriens, avec l'extension à d'autres activités.

**La qualité des équipements.** Les équipements seront améliorés ou aménagés pour les rendre cohérents (ex : Savoyarde, entrée plage, blocs sanitaires). D'autres équipements complémentaires doivent être envisagés.

**Améliorer l'efficacité de la gestion.** Le mode d'administration et les relations avec les acteurs du tourisme et la commune feront l'objet d'une réflexion approfondie, afin de les faire évoluer face aux nouveaux enjeux et en unissant les forces.

**Un projet majeur : développer le tourisme doux.** Il y a à Talloires beaucoup de projets, publics ou privés, liés au tou-

risme qui s'inscrivent dans le développement durable : parapente, transports collectifs, chemins de randonnée, sites naturels, sites remarquables... Nous pensons que la politique touristique de Talloires doit s'inscrire dans les actions liées au tourisme doux. Nous nous engagerons dans le projet FEDER (fonds européen de développement économique régional) de l'Union Européenne, dont l'un des objectifs est de développer l'activité touristique en misant sur l'innovation et le développement durable. Ceci permettra d'encourager et d'accompagner les initiatives au bénéfice de tous.

**Une démarche partenaire pour le commerce et l'artisanat.**

◆ Le commerce et l'artisanat sont les garants d'une activité permanente à l'année. A la suite de l'étude avec la CCI en 2002 ayant abouti à la sauvegarde du commerce alimentaire à Talloires, nous lançons une nouvelle phase avec un plan de dynamisation du commerce local et de l'artisanat dans le cadre d'un plan FISAC (Fonds d'Intervention et de Soutien à l'Activité Commerciale et Artisanale). Ce plan a pour objectif central de développer l'attractivité du commerce pour la clientèle, donc de notre vie locale.

◆ Enjeux pour les privés : aide au financement de certaines opérations de modernisation et d'installation ou de création d'entreprises.

◆ Enjeux pour la collectivité : financement des actions liées à l'aide commerciale.

◆ Les principaux secteurs envisagés dans ce projet sont : les activités de commerce traditionnel, les activités artisanales, dont celles liées au parapente, ainsi que les cafés, les campings et les services.

**Trois idées majeures****Au Bourg : consolider le centre commercial.**

◆ Le Bourg est le centre d'activités administratives et commerciales de la commune. Le développement de nouvelles activités doivent venir enrichir et compléter les commerces existants

◆ Accompagner les projets des activités déjà implantées

**A Perroix : renforcement du village parapentes.**

◆ Extension de la zone artisanale avec de nouveaux locaux, dont un projet de centre de formation

**Développement de la capacité d'accueil d'activités pour les artisans.**

◆ Nous envisageons par exemple la réalisation d'équipements pour les paysagistes dans la zone en face de l'ancienne fruitière.  
 ◆ Valorisation des entreprises existantes ayant des projets.  
 Cette politique sera mise en œuvre immédiatement en 2 phases : définition et montage du projet en démarche avec les commerçants et les artisans.

**Relations commune/artisans/commerçants :** dans le cadre de la politique d'achats de la commune, à chaque fois que cela sera possible, nous souhaitons pratiquer des relations commerciales avec les acteurs locaux.

**Agriculture : lui donner toute la place qu'elle mérite.**

Nous entendons soutenir l'activité agricole "à tout prix" tant elle est nécessaire au maintien et à la sécurité de notre cadre de vie. Nous serons plus que jamais attentifs à tous projets ou initiatives individuelles ou collectives.

**Les services publics : au service de la vie, en proximité.**

Une partie de la vie communale repose aussi sur ses services

publics. La commune doit savoir être vigilante, mais elle doit également prendre des initiatives.

**La commune est le siège** de la Communauté de Communes de la Tournette (CCT). Nous devons prévoir son installation dans des locaux réservés à son activité.

**La Poste** veut remettre en cause son fonctionnement. Au cas où le fonctionnement du bureau de Talloires venait à changer, notre priorité sera le maintien d'une ouverture régulière en toute saison, en recherchant les meilleures solutions pour les usagers. Nous ferons appel aux fonds financiers de la Poste créés à cet effet. Le bâtiment devra être réorganisé pour accueillir d'autres activités.

**Création d'un "Point Services Publics"** à Talloires. Nous avons organisé il y a quelques années la venue deux fois par an du contrôleur des impôts en mairie pour donner des conseils. Nous allons reprendre cette idée et l'étendre à d'autres services. Sans se déplacer, toute personne pourrait avoir ainsi un accès direct aux administrations : accès au trésor public et aux impôts, Assedic/ANPE, caisse primaire d'assurance maladie, caisse d'allocations familiales...

# LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

**La communication : notre fil conducteur.**

◆ Redonner une nouvelle jeunesse aux Nouvelles de Talloires. Son intérêt général est évident. L'édition demeurera mensuelle, mais le contenu intégrera l'ensemble des informations sur la vie municipale, les projets, les associations. Édité conjointement sur papier et internet, la distribution dans les maisons sera améliorée (avec l'aide des équipes communales). Nous réfléchissons aussi sur l'édition d'une brochure annuelle.

◆ L'information sur chaque projet sera renforcée par des expositions en mairie ou des réunions d'informations et affichage. Nous poursuivrons les réunions publiques soit par hameaux, soit par thématiques (ex:le PLU).

◆ Le site internet de la mairie pourra évoluer, avec plus d'informations pratiques et des possibilités d'échanges, et éventuellement de nouveaux services. Au cours des années passées, il a été une source d'informations rencontrant un succès de plus en plus important.

◆ Une carte de Talloires sera éditée avec les rues (plan indicateur). Dans le même temps, ce plan sera rendu accessible aux organismes gérant les informations pour les GPS, ce qui facilitera les déplacements de nos visiteurs, mais aussi de tous les corps de métiers devant venir ou livrer sur la commune !

**Le professionnalisme des femmes et des hommes : un capital essentiel.**

Nous sommes convaincus que le bon fonctionnement d'une société repose sur l'épanouissement de ses personnels. Nous poursuivrons notre démarche volontariste dans

la formation continue et de gestion du personnel communal. La commune privilégiera les actions à faire en intercommunalité, comme elle l'a toujours fait depuis des années. Ce qui peut être fait en commun le sera.

**Les finances locales : être clair et exemplaire, maintien du taux des impôts pendant le mandat.**

◆ Notre programme est chiffré. Nous nous engageons, comme dans le dernier mandat en toute transparence. Nous avons les outils, la méthode et les résultats.

◆ Le financement de nos actions est basé sur un principe, *le consommateur doit en avoir pour son argent*, et un objectif, *accroître davantage l'autofinancement*. Les budgets de l'eau et de la forêt ne font plus appel à l'emprunt depuis longtemps.

Notre politique de financement comporte deux volets distincts :

◆ Le financement des infrastructures communales. Le montant estimé est de 4 millions d'euros d'investissements (dont 1 million pour le réseau d'eau). Cela se fera avec le maintien du taux des impôts communaux et avec une pleine priorité à l'autofinancement.

◆ Les actions d'aménagement à Angon et du parking souterrain au Bourg seront traitées à part. En effet, ces opérations vont se faire sous la conduite de la commune, mais leur réalisation pourrait intervenir des partenaires, publics ou privés. La commune sera amenée à céder des terrains (ex. : les tennis), donc à encaisser des recettes. Une partie de ces sommes sera consacrée à payer la part de la commune, l'autre servira à rembourser les emprunts restant ou à réaliser d'autres actions.

**VOTEZ LE 9 MARS PROCHAIN !**

**C'est faire acte de civisme, mais aussi de participation à la vie de votre village et de votre commune.  
 Votez pour notre liste entière ! C'est donner les meilleures chances de succès et de concrétisation à nos projets  
 pour valoriser les racines et donner des ailes à Talloires !**